



Restructuration ou cession

Par **bruno**, le **28/10/2010 à 18:26**

Bonjour, rn J'ai une entreprise individuel en vente de salaison, j'ai de gros soucis financier et n'arrive plus a payer la rsi. Le ca chutant d'année en année rnJe voudrais savoir comment faire pour arreter l'entreprise. rn Es ce qu'apres un depot de bilan on a le droits de recommencer une autre entreprise dans autre chose ? (J'ai la chance d'etre magnetiseur et j'aimerais creer une entreprise avac le statut autoentrepreneur es ce possible . rn Es ce possible de passer mon entreprise individuel (reel simplifié) en statut auto entrepreneur, cela serais une solution qui me permettrai de regler les sommes que je dois , et sutrout de payer mes charges, uniquement une fois que j'aurais des rentrés d'argent. rnrnMerci de votre reponse rnbruno

Par **fabienne034**, le **28/10/2010 à 19:37**

bonjour, rnrnoui mais le problème est que vous risquez de perdre tous vos biens rnrnsi vous vous mettez en liquidation judiciaire, rnrnrevendez tout ce que vous pouvez et faites une cessation d'activité rnrnvous pourrez vous mettre ensuite en autoentrepreneur rnrnpour tout savoir sur l'activité d'autoentrepreneur: rnrn<http://www.fbls.net/autoentrepreneur.htm>